« La faute à Rousseau ? Les conditions d'activation de quatre idéologies critiques de la construction européenne en France »

# Olivier Rozenberg

A paraître en 2007 dans, Justine Lacroix, Ramona Coman (dir.), *Résister à l'Europe, Figures des oppositions au modèle européen*, Bruxelles, éd. de l'Université de Bruxelles.

Cette contribution propose une analyse des mouvements politiques de résistance à l'Union européenne (UE) depuis une quinzaine d'années en France. Notons d'emblée qu'il ne s'agit pas de juger de l'authenticité de l'attachement à l'idée européenne de tel ou tel groupe mais d'étudier les ressorts des positionnements hostiles ou simplement critiques vis-à-vis de l'Europe telle qu'elle s'est progressivement construite depuis la deuxième guerre mondiale à travers la matérialité des traités, des institutions communautaires et des politiques communes. A cette fin, le positionnement des mouvements considérés vis-à-vis des traités européens, de Maastricht au traité constitutionnel, constitue un principe simple de délimitation de l'objet étudié<sup>1</sup>. En portant sur les élus et les partis politiques et, de façon plus marginale sur les groupes sociaux porteurs d'un discours d'opposition vis-à-vis de l'UE, cette analyse cherche à caractériser la place actuelle de l'Europe dans la culture politique française<sup>2</sup>. A cet égard, les 15 449 508 « non » lors du referendum sur le traité constitutionnel du 29 mai 2005 constituent un enjeu incontournable de ce questionnement. La victoire des opposants au traité a pu être comprise dans une perspective anti-élitaire : une majorité d'électeurs aurait bravé les consignes des principaux partis voire celles des médias, manifestant ainsi la faible qualité représentative du projet européen d'une part et du positionnement de leurs élus sur la question d'autre part. Le détour par l'histoire récente des oppositions organisées à la construction européenne en France peut permettre d'apporter un éclairage différent vis-à-vis des 54,67 % de suffrages opposés au traité constitutionnel.

Outre les difficultés tenant à la sensibilité politique du débat et à l'instabilité de l'objet considéré, l'analyse des mouvements de résistance à l'UE est confrontée à la prise en compte de la multitude, de la complexité et de l'enchevêtrement des facteurs susceptibles d'expliquer

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En revanche la distinction entre le soutien diffus au principe d'intégration de l'Europe et le soutien spécifique à l'UE proposée par Cas Mudde et Petr Kopecky (2002) ne semble pas opérationnelle dans la mesure où l'ensemble des opposants aux traités européens se revendique pro-européen, à l'image du néologisme « euro-ambitieux » utilisé par Jean-Pierre Chevènement durant la campagne présidentielle de 2002.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Sur le poids électoral de l'euroscepticisme en France, on renverra aux chroniques électorales et à Cautrès, Denni 2000 et Cautrès, Sinnot 2000. Peuvent également être signalés les travaux comparés de Céline Belot (2002) sur les représentations sociales et de Vivien Schmidt (2001) sur le discours des acteurs publics.

leur genèse et leur succès. Chacun admet par exemple que l'insularité de la Grand Bretagne contribue à son euroscepticisme. Pour autant, il est non seulement impossible de savoir dans quelle exacte mesure c'est le cas, mais il serait surtout réducteur de ne considérer que ce seul facteur explicatif. Pourtant, nombre d'analyses n'échappent pas au déterminisme mono-causal dans leur approche des mouvements de résistance à l'Europe. En France, à défaut d'une caractérisation géographique flagrante, c'est la culture politique qui est constituée en grille de lecture des courants de critique plus ou moins radicale de la construction européenne. Comme l'écrit Nicolas Roussellier :

« [...] en l'absence de véritable instrument de mesure pour attester, dater et suivre la "part d'Europe" dans notre culture nationale, c'est bien une certaine idée de la culture politique française qui est constituée comme terme unique du débat. La culture politique telle qu'on l'érige est entièrement du côté de la nation, l'Europe recevant les horizons lointains d'une identité ou d'une conscience à construire » (1994, p. 106).

Ainsi, le succès du souverainisme dans les années 1990 est attribué à la « culture de la souveraineté » (p. 107) dont témoigne l'histoire de la France de l'Ancien régime à la IIIème République ainsi qu'à l'exceptionnalité des pratiques politiques nationales ou de l'identité politique des français. De la même façon, le fait que le parti socialiste français ait été un des seuls partis de gouvernement de gauche en Europe à se diviser de façon aussi profonde vis-àvis du traité constitutionnel en 2004 et 2005 est associé à l'éloignement du socialisme français vis-à-vis de la tradition social-démocrate. Or, tout en reconnaissant le particularisme de la culture politique nationale (Bréchon et al. 2000) ou les défaillances du réformisme de la gauche française (Bergounioux, Grunberg 2005), on peut contester que ces éléments d'ordre culturels, idéologiques et historiques aient nourri de manière mécanique et univoque la contestation de la construction européenne. On sait par exemple que, par projection, l'attachement à la souveraineté et la culture de l'exceptionnalité ont conduit la plupart des dirigeants politiques français à voir dans le projet européen un « multiplicateur de puissance », particulièrement en période de crise (Balme, Woll 2005; Dulhpy, Manigand 2006). De la même façon, l'enjeu européen a constitué un vecteur de la « socialdémocratisation », certes incomplète, du PS depuis deux décennies (Olivier 2005).

Ces difficultés peuvent être, nous semble-t-il, contournées en interrogeant les conditions institutionnelles d'activation des courants idéologiques contemporains opposés à la construction européenne. Ces conditions sont ainsi assimilées aux règles, normes et cadres organisationnels qui structurent la vie politique nationale en général et la compétition électorale en particulier. Une telle perspective contribue à complexifier l'analyser des

mouvements critiques de la construction européenne. Il s'agit en effet non seulement de repérer les dispositifs institutionnels, électoraux ou partisans susceptibles d'activer les différents répertoires idéologiques porteurs d'un discours critique vis-à-vis de l'UE mais également — et inextricablement — d'analyser la capacité de l'enjeu européen à configurer l'offre politique en France. La critique de l'Europe permet-elle de faire carrière, d'unir une coalition ou de remporter les élections ? Comment s'intègre-t-elle aux prescriptions des rôles professionnels des politiques français et aux aspirations émotionnelles qui y sont associées ?

L'étude des résistances à l'Europe en terme de régulation et de clôture des espaces politiques doit aider *in fine* à éclairer les modes de traduction et de réappropriation de l'enjeu européen dans le débat public national. Une telle analyse oriente dans une perspective néo-institutionnaliste certains travaux récents portant moins sur l'essence des euroscepticismes que sur leurs propriétés politiques (Harmsen 2005 ; Neumayer 2006). Elle est esquissée dans le cas français en distinguant quatre courants idéologiques ayant formulé depuis Maastricht, selon des modalités et une ampleur tout à fait diverses, des critiques de la construction européenne telle qu'elle existe : l'europhobie du Front National (FN), le souverainisme, le localisme et l'antilibéralisme.

# L'europhobie du Front national

En proposant à la veille du second tour de la présidentielle de 2002 le rétablissement des frontières et le retour au Franc, Jean-Marie Le Pen signifiait son opposition globale à l'UE et inscrivait ainsi le FN dans la catégorie des eurosceptiques « durs » définie par Paul Taggart et Aleks Szczerbiak (2002). Il semble cependant plus approprié de parler d'europhobie que d'un simple scepticisme. Les sondages d'experts réalisés par Gary Marks et Marco Steenbergen indiquent ainsi que les dirigeants d'extrême droite rejettent l'ensemble des politiques communautaires quand l'extrême gauche en accepte certaines, en matière environnementale par exemple (Sauger 2005, p. 108). De même, l'analyse longitudinale des programmes électoraux des partis politiques français fait apparaître l'isolement du FN par rapport à l'ensemble des autres formations politiques nationales (Budge et al. 2001; Sauger 2005, p. 116). Enfin, la comparaison des électorats confirme également la spécificité de celui du FN en la matière (Grunberg, Schweisguth 2003). Le positionnement du FN sur la question européenne vient ainsi illustrer l'analyse de P. Taggart (1998) sur l'euroscepticisme comme « pierre de touche protestataire » : l'opposition à l'UE constitue un vecteur de différenciation

radicale vis-à-vis du reste de l'offre politique, et vient s'ajouter à d'autres enjeux contribuant à la singularisation du FN.

L'idéologie traditionnelle de l'extrême droite se prête certainement à la contestation de la construction européenne du fait de la défense d'un nationalisme fermé, la technocratie bruxelloise revêtant les traits actualisés de l'anti-France. Cependant, l'évolution du FN montre bien les limites d'une approche essentialiste de l'euroscepticisme dans la mesure où ce parti n'a pas toujours été europhobe. Jusqu'aux années 1980, le projet européen a pu être envisagé comme un rempart de l'Occident chrétien contre les menaces internationales, notamment migratoires (Bihr 1992-1993). Ainsi, les députés du FN choisirent de s'abstenir en 1986 lors de la ratification parlementaire de l'Acte unique, Bruno Mégret déclarant à cette occasion à la tribune de l'Assemblée : « [...] je vais sans doute vous surprendre, mais je crois qu'il n'y a pas dans cette assemblée de groupe parlementaire qui soit plus attaché à l'idée européenne que le Front National - Rassemblement national »<sup>3</sup>.

Comment expliquer l'activation progressive d'une critique totale de l'intégration européenne au sein du répertoire idéologique frontiste? La première hypothèse est électoraliste : le FN serait devenu de plus en plus europhobe pour séduire un électorat opposé à la construction européenne. L'analyse, devenue classique, des élections européennes comme élections de second ordre, peut partiellement rendre compte de cette évolution (Reif, Schmitt 1980 ; Schmitt 2005). Une partie des électeurs tend à se détourner des partis de gouvernement lors de ce scrutin et à leur envoyer des signaux en votant pour des formations protestataires. Ainsi, les petits partis et les partis hors système sont incités à se différencier des partis de gouvernement en contestant leur politique et doctrine européenne. En France, les élections européennes ont d'autant plus d'importance pour ce type de formation qu'elles utilisent le mode de scrutin proportionnel et permettent ainsi aux petits partis et aux partis hors système d'obtenir des élus. Les tableaux 1 et 2 présentent les résultats obtenus aux élections européennes depuis 1979 par les différentes listes opposées à la construction européenne, à savoir le FN, le Mouvement National Républicain (MNR, dissidence du FN), le Rassemblement Pour la France (RPF, souverainiste), le Mouvement Pour la France (MPF, souverainiste dirigé par Philippe de Villiers), le Mouvement Des Citoyens (MDC, souverainiste dirigé par Jean-Pierre Chevènement), le parti Chasse Pêche Nature Traditions (CPNT), le Parti Communiste Français (PCF) et l'extrême gauche trotskiste de Lutte Ouvrière (LO) ou de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> *Journal officiel*, Débats Assemblée nationale, 1<sup>ère</sup> séance du 20 novembre 1986, p. 6624.

Tableau 1. Les résultats des listes opposées à la construction européenne aux élections européennes, en pourcentage des suffrages exprimés.

	FN	MNR	RPF	MPF	MDC	CPNT	PCF	LO-LCR
1979	1,31						20,52	3,08
1984	10,95						11,2	2,06
1989	11,73					4,13	7,72	1,43
1994	10,73			12,34	2,54	3,96	6,89	2,71
1999	5,69	3,28	13	,05		6,77	6,78	5,18
2004	9,81	0,31	1,56	7,92		1,73	5,24	3,33

Source: http://www.ulb.ac.be/soco/cevipol/documentation/France/Europeennes/france-e-f.htm

Note: Pour 1981, les résultats dans la colonne FN sont ceux de la liste conduite par Tixier-Vignancour. Pour 1984 et 1989, les résultats de la colonne « LO-LCR » sont de LO seulement, pour 1994 et 2004 ce sont ceux de l'extrême gauche. En 1994, la liste correspondant au MPF s'appelait « Europe des nations ». En 1999, les souverainistes de droite (RPF et MPF) ont présenté une liste commune derrière le RPF. En 2004, le mode de scrutin avait été modifié.

Tableau 2. Les résultats des listes opposées à la construction européenne aux élections européennes, en pourcentage des sièges obtenus.

	FN	MNR	RPF	MPF	MDC	CPNT	PCF	LO-LCR
1979	-						23,5	-
1984	12,3						12,4	-
1989	12,4					-	8,6	-
1994	12,6			14,9	-	-	8,1	-
1999	5,8	_	1	4,9		6,9	6,9	5,8
2004	9	-	-	3,9		-	2,6	_

Ces tableaux confirment que les élections européennes profitent largement aux formations opposées à l'Union européenne. En 1999, plus de 40 % de la délégation française au Parlement européen étaient issues de ces partis, la diminution en 2004 résultant partiellement de la régionalisation du mode de scrutin conformément aux objectifs de celle-ci. Les élections européennes revêtent une importance particulière dans l'histoire du FN puisque c'est à l'occasion de celle de 1984 que la formation d'extrême droite s'installa dans le paysage politique national. Depuis les principaux dirigeants du FN siègent à Strasbourg alors qu'ils n'ont pas accès au Parlement français. Pourtant, l'explication électoraliste n'est pas totalement satisfaisante dans le cas du FN dans la mesure où plusieurs études indiquent que les électeurs frontistes sont, en général, moins europhobes que le programme ou les discours des dirigeants de ce parti. Nonna Mayer (2002) souligne ainsi que la sortie de l'UE, prônée par le programme du FN depuis 2001, n'est soutenue que par une minorité d'électeurs frontistes. Elle fait également valoir la faible capacité mobilisatrice de ce thème au sein de l'électorat FN. L'Europe constitue en définitive un enjeu de second ordre au FN dont l'image et le programme ont davantage été associés aux thèmes de l'immigration, de l'insécurité ou à

la dénonciation de la corruption. Cependant, le discours de J.-M. Le Pen s'est progressivement européanisé en dénonçant différentes menaces associées à l'UE, l'espace Schengen et l'élargissement de 2004 étant présentés comme une invasion migratoire et la perspective d'adhésion turque comme une islamisation de l'Europe.

Ce décalage entre le discours et l'électorat frontiste renvoie de façon générale à l'écart entre les relatifs succès obtenus dans les urnes par les partis politiques français opposés à l'UE, et l'état de l'opinion publique qui, au début des années 2000, était loin de situer la France parmi les pays les plus eurosceptiques. Au sein de l'Europe de l'Ouest, cette situation est spécifique à la France, P. Taggart et A. Szczerbiak (2002, pp. 23-24) soulignant que seuls la Roumanie, la Slovaquie et la Hongrie connaissaient un décalage similaire. Dans le cas du FN, l'europhobie du positionnement de ce parti en dépit du caractère faiblement mobilisateur de l'enjeu européen semble résulter d'une réaction stratégique à la dynamique complexe d'évolution de la droite parlementaire durant les années 1990. En matière européenne, cette dynamique est double. D'une part, les dirigeants de l'Union pour la Démocratie Française (UDF, centre droit) et du Rassemblement Pour République (RPR, néo-gaulliste) ont choisi de soutenir le mouvement d'intégration européenne. Les hésitations du RPR au moment de Maastricht sont maintenant révolues, le positionnement pro-européen de l'Union pour un Mouvement Populaire (UMP), le grand parti de droite créé en 2002, venant confirmer cette évolution qui s'inscrit dans une logique de convergence des droites européennes de gouvernement (Alexandre Collier, Jardin 2004). D'autre part, une minorité de la droite parlementaire a choisi, selon diverses modalités, de faire scission sur la base d'une critique dite souverainiste de la construction européenne.

L'activation d'un discours europhobe par le FN répond à ces deux tendances. L'institutionnalisation d'une critique souverainiste de l'UE au sein de la droite parlementaire a créé durant les années 1990 un « effet d'incitation » (Harmsen 2005, p. 90) au FN pour lequel il s'agissait d'éviter d'être distancé par d'autres formations dans le positionnement anti-establishment. Parallèlement, l'évolution pro-européenne de la majeure partie de la droite classique lui permettait de se différencier des partis de gouvernement en faisant valoir son europhobie, comme en témoignent la critique de la monnaie unique ou les tentatives d'appropriation de l'héritage gaulliste (Hainsworth et al. 2004, p. 46). L'europhobie frontiste peut ainsi être comprise comme le produit d'évolutions divergentes au sein de la droite parlementaire en matière européenne plutôt que comme une pure manifestation idéologique ou un seul calcul électoral. En retour, le succès du FN a contribué à diffuser, installer et légitimer la critique de la construction européenne au sein des autres familles politiques.

#### Le souverainisme

Le mot « souverainisme » a été emprunté au projet d'émancipation politique du Québec contre la tutelle canadienne mené depuis les fin des années soixante par le Parti québécois<sup>4</sup>. S'il n'est pas aisé de déterminer à quel moment il est apparu dans les médias<sup>5</sup> et si nombre d'arguments souverainistes ont été développés depuis 1951, le combat contre le projet européen au nom de la défense de la souveraineté nationale a pris son essor durant la campagne référendaire de 1992. Il a été motivé par l'opposition à l'approfondissement de la construction européenne que constituait le traité de Maastricht, et notamment le projet d'union monétaire, mais émerge également au terme d'un période qui a déjà vu l'Europe de l'Ouest s'intégrer, avec l'Acte unique, tandis que la disparition de l'URSS et la réunification de l'Allemagne contribuaient à redistribuer les cartes géopolitiques. A droite, le non à Maastricht a été emmené par trois parlementaires et anciens membres du gouvernement Chirac de 1986, le sénateur RPR Charles Pasqua, dirigeant gaulliste de longue date, le député RPR Philippe Séguin et le jeune député UDF, Philippe de Villiers. Si Jacques Chirac, alors président du RPR, se prononça pour le traité de Maastricht, la campagne de C. Pasqua et P. Séguin trouva un très large écho auprès de l'électorat gaulliste (voir tableau 4). A gauche, la contestation au nom de l'indépendance nationale fut plus marginale mais bien réelle. Un dirigeant historique du PS, l'ancien ministre Jean-Pierre Chevènement, s'opposa au traité au nom de la République. La mouvance souverainiste rassemble ainsi des personnalités de droite et de gauche, l'étiquette étant davantage acceptée à droite qu'à gauche<sup>6</sup>.

Il pourra sembler contestable de considérer globalement le mouvement souverainiste, et de reprendre ainsi une catégorisation indigène, revendiquée par certains, contestée par d'autres, qui vise notamment à accréditer la stratégie d'union des « républicains des deux rives », celle de droite et celle de gauche. Ce choix semble cependant s'imposer non seulement en raison de l'homogénéité idéologique de ce courant mais également du fait de la constitution progressive d'un rôle politique professionnel compris comme un mode de

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Signe de la malléabilité des labels idéologiques, le souverainisme québécois était, à l'origine, inspiré non seulement de la décolonisation et du tiers-mondisme, mais également de la Communauté européenne alors naissante.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> L'eurodéputé MPF Paul-Marie Coûteaux fut un promoteur actif de son importation. Le terme s'est définitivement imposé dans les médias en 1999 pour qualifier la liste commune de C. Pasqua et P. de Villiers lors de l'élection européenne.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> P.-M. Coûteaux et William Abitbol écrivent dans une tribune au *Monde* du 8 février 2001, « Souverainisme j'écris ton nom » : « […] le refus multiforme d'une mise en tutelle générale des activités humaines par une pléiade de sociétés multinationales et de constructions supranationales a trouvé son nom, le souverainisme ».

comportement et de présentation de soi. Concernant l'idéologie souverainiste, ce courant d'idées a prospéré sur différentes idéologies constituées, principalement le nationalisme, le gaullisme, le traditionalisme et le républicanisme. Ces idéologies correspondent à des traditions aussi distinctes qu'enracinées dans la culture politique française. Cependant, à partir de Maastricht, la volonté de défendre la souveraineté nationale voire populaire a pu rassembler les contestataires de la construction européenne issus des partis de gouvernement, et les distinguer des autres opposants aux traités, situés à l'extrême droite, au PC, et au l'extrême gauche<sup>7</sup>. Les différentes traditions idéologiques et historiques dans lequel puise la mouvance souverainiste, notamment la filiation gaulliste (Stone 1993), ont pu être mobilisées face à la stigmatisation dont sont victimes les opposants à la construction européenne. Par contraste, l'euroscepticisme fut longtemps indissociable de l'extrême droite en RFA (Lees 2002).

P. Taggart et A. Szczerbiak (2002, p. 10) classent les trois principales formations souverainistes, à savoir le MDC, le MPF et le RPF parmi les formes douces (*soft*) d'euroscepticisme, par opposition aux formations d'extrême droite et d'extrême gauche. En reprenant la définition même des deux auteurs, un tel choix pourra sembler contestable sous un triple aspect<sup>8</sup>. Premièrement, ces formations sont largement mono-causales, la centralité de l'enjeu européen touchant aux conditions de leur création comme à leur positionnement doctrinal. Deuxièmement, la contestation de la construction européenne qui y est portée est de nature profondément idéologique. Au-delà de leurs contradictions internes, les souverainistes articulent leur opposition à l'UE autour d'une identification de la nation et de la démocratie. L'attachement à la souveraineté nationale revêt ainsi non seulement une dimension nationaliste – la lutte pour l'indépendance – mais également démocratique : le cadre national étant pensé comme le seul lieu d'expression légitime, ou simplement possible, de la volonté populaire et générale. Au-delà, la dimension sociale est également importante puisque la nation constitue également le cadre d'activation des solidarités (Benoit 1997). Enfin et surtout, la contestation souverainiste de la construction européenne est de nature systémique

<sup>&</sup>lt;sup>7</sup> Le discours des extrêmes et des communistes peut être souverainiste. Il l'est explicitement au FN. Au PCF, la lutte contre le libéralisme bruxellois ne s'est pas toujours inscrit dans la doctrine internationaliste. Le républicanisme y rencontre également un important écho. Ce sont plutôt les souverainistes qui se distinguent des extrêmes en plaçant au cœur de leur analyse la défense de la souveraineté plutôt que la lutte contre l'immigration ou le capitalisme.

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> « Hard euroscepticism is where there is a principled opposition to the EU and European integration and therefore can be seen in parties who think that their counties should withdraw from membership, or whose policies towards the EU are tantamount to being opposed to the whole project of European integration as it is currently conceived » (Taggart, Szczerbiak 2002, p. 7). Ils précisent ensuite l'euroscepticisme dur désigne les partis constitués sur le seul thème de l'opposition à l'UE, ou les partis dont la critique comporte une forte dimension idéologique.

plutôt que sectorielle. S'il faut tenir compte du durcissement progressif du discours souverainiste, c'est le principe même d'un transfert ou d'un partage de la souveraineté nationale qui est voué aux critiques. La défense d'une Europe des nations voire de la coopération inter-gouvernementale, et la référence obligée au succès d'Airbus jusqu'à 2006, ne semble pas de nature à relativiser l'opposition résolue et globalisante à l'UE telle qu'elle s'est construite depuis les traités de Rome et renforcée lors de l'Acte unique et à Maastricht.

Contester le classement des partis souverainistes comme des formes douces d'euroscepticisme revient à pointer les limites de la théorie de P. Taggart : l'opposition résolue à la construction européenne n'émerge pas seulement d'acteurs contestataires et périphériques. Elle fut le fait d'une fraction minoritaire des partis de gouvernement, et ses leaders occupèrent des positions non marginales, comme la présidence de l'Assemblée pour P. Séguin (1993-1997) ou le ministère de l'Intérieur pour J.-P. Chevènement (1997-2000). Cependant, il est vrai qu'à droite comme à gauche, la contestation souverainiste a provoqué d'importantes scissions. J.-P. Chevènement créa le MDC et quitta le PS en 1993<sup>9</sup>. P. de Villiers quitta l'UDF et créa le MPF en 1994. C. Pasqua quitta le RPR en 1999 et fonda le 21 novembre 1999, avec P. de Villiers, le Rassemblement pour la France (RPF) en reprenant le nom du mouvement gaulliste des débuts de la IV<sup>ème</sup> République. L'alliance de la droite traditionaliste et néo-gaulliste fut de courte durée : en juin / juillet 2000, P. de Villiers et ses partisans quittèrent le RPF pour retrouver le MPF.

Les formations issues des scissions connurent des fortunes électorales diverses. Avec 2,400 millions de voix et 12,34 % des suffrages, la liste « Majorité pour l'Autre Europe » conduite par P. de Villiers se hissa en troisième position à l'élection européenne de 1994 et obtint treize élus. Lors du renouvellement suivant du PE en 1999, la liste « Rassemblement pour la France et l'Indépendance de l'Europe » dirigée par C. Pasqua et P. de Villiers atteignit 13,06 %. Treize de ses membres entrèrent au Parlement européen. Surtout, les souverainistes devancèrent les deux autres listes de la droite parlementaire, celle du RPR dirigée par Nicolas Sarkozy après le retrait de P. Séguin, et celle de l'UDF dirigée par François Bayrou. Sans atteindre les records des européennes, les souverainistes se firent également remarquer lors des élections présidentielles, dans une version traditionaliste puis républicaine. P. de Villiers recueillit 1,440 million de voix soit 4,74 % des suffrages en 1995. En 2002, J.-P. Chevènement attira à lui au terme d'une campagne « ni droite ni gauche » 1,520 million

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Le MDC est issu de la scission du courant chevènementiste du PS. En 1966, J.-P. Chevènement crée le Centre d'Études, de Recherches et d'Éducation Socialistes (CERES) qui se constitue en courant du PS à Epinay en 1971. En 1986, le CERES devient le courant « Socialisme et République » qui devient en août 1992 le MDC. Le 1<sup>er</sup> mai 1993, le MDC quitte le PS. Il compte alors trois députés et un sénateur.

d'électeurs soit 5,33 % des suffrages. Si le résultat fut en deçà de ce qu'avait pu lui faire espérer la dynamique du début de campagne, ces 5 % étaient loin d'être négligeables, au point que L. Jospin accusa son ancien ministre de l'Intérieur d'être l'un des principaux responsables de son éviction du second tour. D'autres élections, notamment les législatives, se révélèrent défavorables aux candidats souverainistes <sup>10</sup>.

Comme pour le FN, les partis souverainistes ont profité de l'opportunité offerte par la tenue d'élections européennes. En se développant dans un contexte d'enracinement du FN, les dirigeants souverainistes ont pu également espérer bénéficier du soutien d'électeurs frontistes auxquels ils proposaient une offre politique plus « acceptable » (Sauger 2005, p. 121). La contestation de l'UE par le FN et celle des partis souverainistes se sont ainsi renforcées l'une l'autre, contribuant largement au décalage entre le niveau d'euroscepticisme de la population et du système partisan. Depuis quelques années, « l'extrême droitisation » de P. de Villiers vient confirmer la stratégie de captation de l'électorat frontiste. Elle en montre aussi doublement les limites en peinant à séduire et en éloignant peu à peu l'élu vendéen des partis de gouvernement.

Malgré la multiplication des mouvements souverainistes durant les années 1990, certains analystes contestent l'idée d'un réalignement partisan à droite provoqué par l'enjeu européen selon le modèle de James Sundquist (1983). Nicolas Sauger fait ainsi valoir que des fusions et scissions, plus structurantes, eurent lieu à droite indépendamment de la question européenne, et que « [...] même dans le cas du MPF ou du RPF, l'étude des processus menant au lancement de ces partis montre que les questions d'organisation interne, respectivement de l'UDF et du RPR, jouent un rôle important, si ce n'est prépondérant, dans l'explication » (Sauger 2005, pp. 123-124; voir aussi Sauger 2003). Parmi d'autres dynamiques, la présidentialisation des partis politiques a pu notamment alimenter le mouvement scissionniste, plusieurs dirigeants souverainistes ayant cherché à créer leur écurie présidentielle pour se porter ensuite candidats. L'élection directe et nationale d'un chef de l'Etat doté de prérogatives significatives contribue effectivement à alimenter l'euroscepticisme de certains candidats désireux de se distinguer des partis de gouvernement dont ils sont parfois issus <sup>11</sup>. Le tableau 3 fait figurer les scores de premier tour de candidats investis par des formations opposées à l'UE lors des trois dernières élections présidentielles.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Au premier tour des législatives de 2002, le Pôle républicain de J.-P. Chevènement rassemblait 1,19 % des suffrages exprimés, le MPF 0,80 % et le RPF 0,37 %.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> Elle alimente plus rarement leur europhilie. Le fédéralisme revendiqué de F. Bayrou à l'UDF peut ainsi être compris comme une stratégie de différenciation vis-à-vis des deux principales formations politiques davantage tenues de composer avec leurs minorités ou leurs partenaires eurosceptiques.

Tableau 3. Les résultats des candidats opposés à la construction européenne aux premiers tours des élections présidentielles depuis 1988, en pourcentage des suffrages exprimés.

	FN	MNR	MPF	MDC	CPNT	PCF	LCR	L0
1988	14,38					6,76		1,99
1995	15		4,74			8,64		5,3
2002	16,86	2,34		5,33	4,23	3,37	4,25	5,72

Note : le MDC était devenu le Pôle Républicain en 2002.

Ce n'est pas tant l'élection directe des Présidents qui est susceptible d'alimenter la critique de l'UE que l'antériorité séquentielle de la présidentielle sur les élections législatives qui incite les candidats de petites formations à obtenir le meilleur résultat possible pour être en position de force, à l'intérieur d'une coalition, lors de la composition du gouvernement ou de la négociation d'accords électoraux pour les législatives. L'évolution du gouvernement Jospin (1997-2002) est à cet égard révélatrice. Les premières années de la onzième législature virent les composantes de la majorité plurielle se rapprocher sur la question européenne qui constituait pourtant une importante source de divisions. A l'élection européenne de 1999, le PS présenta une liste commune avec les Chevènementistes, et les communistes affichèrent leur « euroconstructivisme » derrière le slogan « Bouge l'Europe ». En matière européenne comme ailleurs, la proximité du premier tour de l'élection présidentielle de 2002 mit fin à cette dynamique de convergence, les candidats J.-P. Chevènement et Robert Hue, pour le PCF, ne manquant pas de critiquer la politique européenne du gouvernement Jospin.

De façon plus déterminante, les conclusions de N. Sauger peuvent être comprises, en opérant un renversement de perspectives, non pas en relativisant le rôle perturbateur de l'enjeu européen sur le système des partis comme le font les principales études (Mair 2000), mais en soulignant au contraire la capacité de cet enjeu à agréger des questions d'organisation partisane comme de leadership et d'ambition individuels. Le fait que les scissions ou contestations formulées par J.-P. Chevènement, P. Séguin, P. de Villiers ou C. Pasqua aient porté d'abord sur la question européenne révèle de fait l'ampleur des propriétés politiques de ce thème. Dans le cas des souverainistes, la propriété la plus remarquable de l'enjeu européen – non pas de son essence mais de la façon dont il a été traduit et cadré à la fois par le dispositif institutionnel français et dans l'imaginaire discursif national – tient à sa capacité à secréter un type d'opposition institutionnalisée sous la forme d'un rôle politique correspondant à celui de l'idéologue (Rozenberg 2005). Le rôle politique de l'idéologue tel qu'il est interprété à la Chambre des Communes a été décrit par Donald Searing (1994). Les élus idéologues cherchent à promouvoir des principes abstraits. Ils sont animés par la

conviction qu'il est de leur devoir de rétablir une vérité menacée, chacune de leur action visant à cette fin. Le marxisme, le populisme ou le libéralisme constituent autant de répertoires idéologiques auprès desquels certains élus trouvent à assouvir leur aspiration, d'ordre psychologique, visant à faire triompher une vision du monde qu'ils estiment juste et bonne.

L'hypothèse peut ainsi être avancée que, depuis le milieu des années 1990, l'opposition souverainiste à l'UE s'est institutionnalisée sur un mode similaire à travers la formalisation d'un rôle politique. Le recours au concept de rôle indique que le souverainisme ne se résume pas à la défense d'idéaux mais trouve à s'incarner à travers un ensemble de modes de comportement et de présentation de soi relativement homogènes. Le choix du mot juste ou rare, de la formule ciselée, la prononciation inquiétante du nom « Maastrikte », l'emploi d'aphorismes fleuris, l'emphase rhétorique ou le prophétisme apocalyptique constituent autant de figures communes au discours de plusieurs dirigeants souverainistes, agissant comme des principes d'identification au sein du monde politique. Deux éléments ont contribué à constituer en rôle professionnel le souverainisme.

En premier lieu, le cadre parlementaire s'est révélé propice à la formulation, la diffusion et la formalisation de l'idéologie souverainiste. Les débats parlementaires sur les traités européens et les modifications constitutionnelles afférentes à leur ratification ont contraint les partis de gouvernement à se positionner sur la question européenne qu'ils tendaient à évacuer en raison des divisions dont elle était porteuse. Ces séances ont permis à leurs opposants internes d'occuper la tribune en usant de l'ensemble des procédures existantes ce qui contribuait à satisfaire le goût pour la rhétorique des souverainistes tout en recueillant un certain écho. L'exception d'irrecevabilité soulevée par P. Séguin lors de la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité de Maastricht en 1992 bénéficia ainsi de 46 % de soutien au sein du groupe RPR de l'Assemblée. Au niveau discursif, le cadre parlementaire et les révisions de la Constitution se prêtaient également à la défense de la souveraineté nationale et populaire, les souverainistes accusant leurs collègues de trahir leur charge en renonçant aux prérogatives dont ils disposaient en tant qu'élus du peuple. De façon similaire, la défense de la souveraineté du parlement britannique a constitué un argument dont usèrent certains tories à la Chambre des Communes (Alexandre Collier 2002). L'enceinte parlementaire, principalement le Palais-Bourbon, a ainsi agi comme un creuset dans lequel s'est formalisé le souverainisme comme rôle parlementaire spécifique et nouveau relevant de la catégorie de l'idéologue.

En deuxième lieu, l'intensité de la mobilisation souverainiste et sa constitution en rôle tiennent également à la façon dont l'Europe est présentée et justifiée dans le débat public français, ce cadrage discursif alimentant les aspirations, psychologiques notamment, des idéologues souverainistes. Le mode de légitimation de la construction européenne a été décrit ailleurs (Rozenberg 2004) pour souligner qu'il s'apparentait au registre unanimiste plutôt que délibératif, pour reprendre les deux figures de justification dégagées par Bernard Manin (1985). La plupart des dirigeants politiques nationaux ont justifié la poursuite de la construction européenne, positivement au nom de la grandeur et de la puissance de la France, et négativement au nom du danger de l'isoler en Europe ou d'avoir à endosser la responsabilité d'une crise inéluctable en l'absence de la poursuite de l'intégration. A l'inverse du registre partisan, ce type d'argumentation ne fait pas place à l'opposition, d'autant plus facilement assimilable à une déraison ou à une irresponsabilité que l'idée d'Europe constitue une référence positive de notre système valeur. C'est précisément cet impensé de l'opposition qui pique au vif l'élu souverainiste persuadé d'être confronté à une manipulation et une machination qu'il convient de dénoncer.

L'unanimisme de la justification de l'Europe en France auquel il faut ajouter la progression incrémentale d'une Europe présentée comme « construction » fragile ont ainsi suscité, par réaction, la formalisation de la critique souverainiste en un rôle d'idéologue. Or, il apparaît que les prescriptions propres à ce rôle ne furent pas sans conséquence sur le devenir du souverainisme français dans les années 2000. Le recours au concept de rôle permet en effet d'éclairer aussi bien le processus de radicalisation de la critique souverainiste de la construction européenne, que la marginalisation continue du souverainisme parlementaire, et l'aventurisme de certaines des expériences électorales de ses dirigeants. Peu à peu, les souverainistes ont agi en idéologues en privilégiant la critique de l'UE sur toute autre considération. En sur-jouant, ils se sont sans doute laissés enfermer dans leur rôle. Malgré les incertitudes touchant à l'avenir des dirigeants et des formations souverainistes, la critique souverainiste de la construction européenne a cependant reçu un large écho dans le débat public français. En s'efforçant de démontrer que la défense des intérêts nationaux était compatible avec l'intégration européenne et qu'elle la rendait nécessaire même, les partis proeuropéens ont largement adopté les termes du débat formulés par les souverainistes. Ainsi, la défense d'une « Fédération d'Etats-nations » dans le programme du candidat Jospin en 2002, si elle était inspirée de Jacques Delors, trahissait le souci de signifier la compatibilité entre ces deux formes d'organisation.

### Le localisme ruraliste

Le localisme ruraliste désigne différentes formes de contestation de la construction européenne au nom du respect de la spécificité du « local », et particulièrement du monde rural. Depuis une quinzaine d'années, la critique localiste été formulée sur fond de contestation de la législation européenne relative à la chasse aux oiseaux migrateurs et d'opposition à la transposition d'une directive de 1979. Au-delà de la question cynégétique, le localisme renvoie aux difficultés des zones rurales en France, à savoir la crainte de désertification, le creusement du fossé culturel entre ville et campagne, les relations conflictuelles avec les urbains... Un communiqué de CPNT résume la doctrine européenne de ce mouvement en prônant « une Europe qui cesse de s'attaquer au quotidien des gens : il faut balayer toutes ces directives contraignantes qui nous empoisonnent la vie, dans les activités rurales et notamment en matière de chasse, d'environnement et d'agriculture » 12.

Le localisme partage certains arguments portés par d'autres mouvements de résistance à l'intégration européenne. Comme le souverainisme, il critique la prétention de Bruxelles à vouloir régenter la vie quotidienne à travers une réglementation supposée tatillonne et aveugle aux coutumes et particularités. Cependant, ce n'est pas la nation ou la République qui sont au cœur du discours localiste mais bien le pays, dans l'acception restreinte du mot, à savoir la province, la région, le canton ou le village. Surtout, le localisme constitue une variante douce de l'euroscepticisme dans la mesure où le principe d'un partage de souveraineté n'est pas remis en cause. Certains discours localistes valorisent au contraire les grands projets européens pour mieux critiquer l'immixtion de l'UE dans les affaires locales sur le thème « mieux vaut construire une armée européenne qu'interdire les corridas ». Comme l'antilibéralisme, le localisme critique l'ouverture à la concurrence des services publics et la prime donnée à la logique marchande par la construction européenne. Durant la campagne référendaire de 2005, certains événements comme une manifestation le 5 mars à Guéret, dans la Creuse, ont d'ailleurs opéré un rapprochement entre les deux types de contestation de l'UE. Cependant, ce positionnement résulte d'une réaction à la fermeture du bureau de poste du village plutôt que d'une contestation idéologique du capitalisme.

Si la critique localiste de l'UE constitue un forme spécifique de résistance à l'Europe, le partage de certains arguments avec le souverainisme ou l'antilibéralisme doit être compris comme un signe du succès de ce type de discours et de sa capacité à agréger de multiples

-

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> http://www.cpnt.asso.fr/programme/prog-europe.php, janvier 2007.

formes d'euroscepticisme. Au-delà, le localisme a essaimé auprès de l'ensemble des formations politiques, au point d'être devenu un lieu commun, selon le sens que Philippe Urfalino et Sébastien Delgalarrondo (2000) donnent à ce concept, à savoir une affirmation qui n'est pas soumise à contestation et contribue à réguler une controverse publique. L'extrait suivant d'un discours - aux tonalités pourtant pro-européennes - tenu le 6 mars 2002 à Strasbourg par le candidat J. Chirac dans le cadre de la campagne présidentielle, donne à voir le succès du prisme localiste : « S'agissant de la Convention qui vient de s'ouvrir, clarifier la répartition des compétences et des responsabilités sera l'une de ses tâches essentielles. C'est l'occasion de corriger une dérive souvent dénoncée, cette tentation qu'a parfois l'Union de vouloir traiter de tout par des réglementations excessives et éloignées des réalités, ce qui la rend impopulaire. L'Europe n'a certainement pas vocation à s'occuper de tout dans toutes les circonstances ». La promotion du concept de subsidiarité et les appels renouvelés à la mise en place d'un contrôle parlementaire de son respect témoignent également de la prégnance de cette forme de résistance à l'UE.

La large diffusion du localisme ruraliste peut être rapportée à deux types d'explication partiellement contradictoires : les succès électoraux d'une formation politique construite autour de ce message, CPNT, et l'enracinement local des représentants politiques nationaux. CPNT a pour origine une fronde de l'Association nationale des chasseurs de gibier d'eau et de l'Union nationale des chasseurs traditionnels français contre les notables de l'Union nationale des fédérations départementales des chasseurs, jugés trop timides face aux atteintes portées à l'égard de la chasse symbolisées par la directive de 1979 (Traïni 2003, pp. 145-152). En 1989, la liste « Chasse – Pêche – Tradition » recueille 4,13 % des voix à l'élection européenne. Le mouvement CPNT, créé la même année, s'implante électoralement dans certaines régions comme l'Aquitaine ou la Picardie durant les années 1990, à l'occasion des régionales de 1992 (29 sièges) et de 1998 (32 sièges), ainsi que des européennes de 1994 (3,96 %) et de 1999 (6,77 %). En attirant près d'un million deux cent mille électeurs à l'élection européenne de 1999, la liste CPNT parvient à envoyer six élus à Strasbourg. A la présidentielle de 2002, un nombre similaire de bulletins de vote soutient Jean Saint-Josse. Les 4,23 % des suffrages obtenus par le président de CPNT confirment que « l'accordéon électoral », ouvert par l'introduction d'élections à la proportionnelle, ne se referme plus totalement ensuite (Parodi 1997). En dehors du mode de scrutin proportionnel, les règles de qualification d'une candidature à l'élection présidentielle favorisèrent également CPNT, l'enracinement rural de la formation facilitant l'obtention d'un parrainage de 500 maires.

Les succès électoraux de CPNT, dont l'audience finit par dépasser le cercle des seuls adeptes de la chasse, inquiéta les autres formations politiques et contribua à la diffusion de la critique localiste de la construction européenne. La formation fut perçue comme d'autant plus menaçante qu'elle pouvait être identifiée à la droite, du fait de son traditionalisme, mais également à la gauche, la chasse aux oiseaux migrateurs et au gibier d'eau constituant un loisir particulièrement populaire. La transformation en parti politique du mouvement social cynégétique renvoie à « un bouleversement des sociabilités populaires dans le nouveau contexte européen » (Mischi 2007) et manifeste la défiance d'une partie de la population vis-à-vis des représentants politiques traditionnels. Elle contribua à accentuer la critique anti-européenne des chasseurs dans la mesure où la constitution d'un parti politique s'accompagna logiquement de la défense d'un intérêt organisationnel corporatiste. La volonté d'être élu et réélu a pu amener les dirigeants du parti à accentuer les conflits, notamment en matière de transposition de la directive de 1979 discutée au Parlement en 1994, 1998, 2000 et 2003.

Le succès électoral menaçant de la conversion partisane de la contestation cynégétique n'épuise pas l'explication de l'ampleur de la diffusion de la critique localiste. L'hypothèse peut être avancée que le défenseur du terroir a trouvé, en tant que rôle politique, à se conforter dans la critique de la prétention de l'UE à réglementer la vie locale (Rozenberg 2005). Le défenseur du terroir, contrairement au souverainiste, constituait un mode de comportement et d'identification enraciné au sein du monde politique, indépendamment et antérieurement à la construction européenne, et s'apparente d'ailleurs à une variété du rôle de l'élu de terrain. Cependant, à l'image des « parlementaires chasseurs » identifiés comme tels à l'Assemblée et au Sénat, la construction européenne a suscité par réaction des vocations d'interprètes de ce rôle et a contribué à en renouveler les prescriptions. La défense du bon sens, la simplicité de l'apparence et du contact, la conservation d'un accent régional, un mélange de truculence et de modestie, l'évocation permanente du terrain, et la défiance affichée vis-à-vis des jeux partisans parisiens constituent autant de modalités d'interprétation de ce rôle.

Le passage par un mandat local avant l'accession au parlement, la sur-représentation parlementaire du monde rural générée par les modes de scrutins pour les élections sénatoriales mais aussi législatives, et la généralisation de la pratique du cumul des mandats ont constitué de puissants vecteurs institutionnels de diffusion du rôle de défenseur du terroir<sup>13</sup>. Du fait de leur parcours politique, de leur arbitrages quotidiens et de leurs goûts personnels, nombre de

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Selon nos calculs, 76 % des députés composant l'Assemblée à la fin de la onzième législature (début 2002) cumulaient leur mandat parlementaire et au moins un mandat local, ce taux atteignant 88 % au milieu de la douzième législature (début 2005). Un député sur deux occupe une position exécutive territoriale qu'il s'agisse de celle de maire, de Président de Conseil général ou de Président de Conseil régional.

parlementaires nationaux accordent une importance principale à la dimension locale de leurs activités. La primauté donnée au « terrain » est sans doute instrumentalisée par les élus dans la présentation qu'ils font d'eux-mêmes (Le Bart, Lefebvre 2005), et le succès de CPNT atteste parmi de multiples exemples des défaillances de la proximité des formations politiques traditionnelles. Elle n'en demeure pas moins une spécificité hexagonale, particulièrement du fait du cumul des mandats.

Le prisme localiste des politiques français constitua ainsi un terrain propice à la diffusion d'une critique localiste de la construction européenne. Le processus ne fut cependant pas mécanique : le localisme ruraliste eut d'autant plus d'échos auprès de l'ensemble des formations politiques qu'elles se sentaient menacées par CPNT mais également que l'opposition à la construction européenne entrait en adéquation avec les prescriptions du rôle de défenseur du terroir. Si l'Europe a aiguisé la « vocation pastorale » (Traïni 2003, p. 182) des notables politiques, c'est parce qu'elle a réveillé le « redresseur de torts » 14 sommeillant en chaque élu de terrain. L'européanisation de l'action publique produit en effet à son corps défendant des défenseurs du terroir se sentant missionnés pour défendre, aider, protéger les citoyens de leur circonscription. Les données électorales relatives aux « députés chasseurs » indiquent par exemple que ces élus n'étaient pas nécessairement les plus menacés par CPNT; leur activisme peut ainsi être compris comme la mise en œuvre d'une mission de protection vis-à-vis du monde cynégétique plutôt que comme une simple « chasse aux voix ». L'éloignement des institutions européennes, la supériorité des normes communautaires, le brouillage des compétences, la judiciarisation de la contrainte et une certaine propension des autorités nationales à se défausser de leurs responsabilités ont contribué à transformer en lieu commun au sein de la classe politique l'idée que l'Europe souffrait de vouloir « s'occuper de tout ».

### L'antilibéralisme altermondialiste

Si chaque forme d'opposition à la construction européenne est spécifique, l'antilibéralisme se distingue des autres types de critiques en ce qu'il est un mouvement plus récent, moins institutionnalisé, et positionné à gauche sur un mode identitaire alors que, pour l'essentiel, la critique souverainiste ou localiste est située soit à droite, soit dans l'affichage du refus de ce clivage. En outre, si chacun des mouvements considérés s'est attaché à récuser la stigmatisation eurosceptique, les antilibéraux ont dénoncé avec vigueur l'assimilation de la

-

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> « Redress of grievances », Searing 1994, p. 122.

résistance à l'UE telle qu'elle existe et le refus de l'idée européenne, en dénonçant cette assimilation comme un vecteur de diffusion du libéralisme. Les antilibéraux prônent au contraire la possibilité d'une « autre Europe » qui récuserait la logique de marchandisation des rapports sociaux et travaillerait à renforcer la solidarité intracommunautaire et internationale. Comme le souverainisme, l'antilibéralisme se situe dans la filiation de plusieurs courants idéologiques tels que le marxisme, le tiers-mondisme et la dénonciation multiforme du capitalisme et du libéralisme économique. Contrairement au souverainisme, l'antilibéralisme puise ses références à gauche seulement et ne s'est pas développé dans le seul cadre de la critique de la construction européenne. En effet, le slogan « une autre Europe est possible » formulé durant la campagne référendaire de 2005 se comprend comme la déclinaison régionale du mot d'ordre altermondialiste « un autre monde est possible » forgé dans la lutte contre la spéculation financière, la libéralisation des échanges, la commercialisation des OGM ou les institutions internationales telles que le FMI, la Banque mondiale, l'OMC et le G8.

D'un point de vue idéologique, l'impossibilité à classer les antilibéraux comme eurosceptiques durs ou mous souligne à nouveau les apories de cette distinction conceptuelle : ce courant ne prône pas la sortie de l'Union et souhaite l'européanisation de nombreux domaines d'action publics; pour autant, la critique adressée à l'UE telle qu'elle existe apparaît comme systémique plutôt que sectorielle, et fortement idéologique. Politiquement, la critique antilibérale de l'Europe permet de réunir un extrême gauche dont la pluralité est marquée (Raynaud 2006). Pour le PCF et les trotskistes de LO et de LCR, l'antilibéralisme contribue après cinq décennies d'opposition au nom du marxisme à renouveler les cadres conceptuels de la critique communiste de la construction européenne. Ce mouvement séduit également une minorité des Verts et du Parti Socialiste (PS). En 2004 et 2005, les divisions furent d'autant plus vives au PS que la formation choisit la voie de la démocratie interne pour se prononcer sur le traité, et que les cadres comme les dirigeants du parti étaient extrêmement clivés sur le sujet. A la veille de la consultation interne du 1<sup>er</sup> décembre 2004, 55 % des députés nationaux socialistes (contre 43 %) soutenaient le traité et 51 % (contre 44 %) des membres du bureau du parti s'y opposaient<sup>15</sup>. Au final, 58,83 % des quelques cent mille adhérents au PS qui s'étaient déplacés pour voter soutinrent le traité. En dehors de l'aile gauche du parti (Henri Emmanuelli, Jean-Luc Mélenchon), d'autres éléphants se prononcèrent contre le traité dont l'ancien Premier ministre Laurent Fabius, le Premier secrétaire François

<sup>&</sup>lt;sup>15</sup> Nos propres calculs pour les députés, *Le Monde* du 30 septembre 2004 pour le Bureau. 65 % des eurodéputés socialistes français (contre 35 %) soutenaient également le traité.

Hollande choisissant de soutenir le texte. Si la division de la grande formation de gouvernement de la gauche constitua une élément décisif de progression de l'antilibéralisme, il faut noter qu'elle s'inscrit dans une histoire du socialisme caractérisée par la multiplicité de ses clivages internes, sur la nation, la décentralisation ou l'étatisme (Olivier 2005, p. 183) et également sur la question européenne - on sait que les socialistes et les radicaux se divisèrent sur la CED et le traité de Rome.

Une spécificité de la dynamique antilibérale tient en la capacité de ce mouvement à agréger des structures non partisanes comme des fondations, des associations, des syndicats, des ONG, des journaux... La rapide chronologie présentant à la figure 1 la dynamique de formalisation de la critique antilibérale de la construction européenne à partir de 1993 donne ainsi à voir la diversité des structures de ce courant mais également des modes d'actions utilisés, le cadre européen fournissant paradoxalement un espace à l'action collective (Lefébure, Lagneau 2002).

Figure 1. Chronologie de la constitution d'une critique antilibérale de l'UE

1993	Manifestations en France suite au transfert de production des usines Hoover de la France vers
	l'Ecosse
1995	Contestation dans la presse française de la politique économique du gouvernement Balladur,
	dénoncée comme « pensée unique » ; grèves et manifestations contre le plan Juppé
1996	Grèves et manifestations contre la fermeture des usines belges de Renault à Vilvoorde
1998	Création de l'association Attac suite à un éditorial du Monde diplomatique prônant la taxation des
	mouvements internationaux de capitaux ; création à Paris de la Fondation Copernic ; mobilisation
	contre l'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI)
1999	Manifestations au sommet de l'OMC à Seattle, démontage d'un Mac Donald à Millau par José Bové
2000	Manifestations au Conseil européen de Nice
2001	Manifestations au sommet du G8 à Gênes; création du Forum social mondial à Porto Alegre;
	mobilisation contre la fermeture de Marks et Spencer
2002	Forum social européen à Florence

Cette longue maturation aboutit à la mobilisation massive de l'opposition antilibérale à la « Constitution Giscard » durant la campagne référendaire de 2005. Le rejet du traité n'est pas réductible à cette seule opposition (Laurent, Sauger 2005). Un sondage réalisé à chaud indique ainsi que les motivations du vote ne sont pas seulement sociales : les partisans du « non » ont voulu refuser une Europe trop libérale (32 % d'entre eux), exprimer un « ras-le-bol » général (31 %), préserver l'indépendance de la France (27 %), exprimer leur mécontentement face à la situation économique et sociale du pays (25 %), et marquer leur opposition à l'adhésion de la Turquie (22 %)<sup>16</sup>. Si les logiques d'agrégation propres à

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> Les personnes interrogées pouvant donner plusieurs réponses. L'enquête indiquait également que parmi les 49 % de Français qui approuvaient l'affirmation selon laquelle « il y a trop d'étrangers en France », 67 % avaient voté non. Sondage Louis-Harris réalisé le 30 mai 2005 par téléphone auprès de 1402 personnes ayant eu connaissance des résultats du référendum.

l'instrument référendaire sont donc confirmées, la comparaison de deux sondages sorties des urnes, présentée au tableau 4, indique qu'une majorité de l'électorat de la gauche parlementaire et du PS soutint le traité de Maastricht en 1992 contre une minorité en 2005, les choix des sympathisants de la droite non frontiste manifestant une évolution inverse.

Tableau 4. La répartition des électorats lors des référendums de 1992 et 2005 (pourcentage d'électeurs déclarant avoir voté pour ou contre le traité de Maastricht et le traité constitutionnel).

		Gauche	Droite	PS	RPR / UMP	FN
		parlementaire	parlementaire			
Oui	1992	63,3	49,1	78	40,8	8
	2005	37	73	44	80	7
Non	1992	36,7	50,9	22	59,2	92
	2005	63	27	56	20	93

Source: http://www.ipsos.fr/CanalIpsos/poll/8074.asp:

- 1992 : sondage sortie des urnes réalisé par l'institut BVA le 20 septembre 1992.
- 2005 : sondage sortie des urnes réalisé le 29 mai 2005 par l'institut Ipsos auprès de 3355 personnes interrogées par téléphone.

La contestation antilibérale de la construction européenne trouva ainsi un écho dans l'électorat, les analyses d'opinion indiquant que, parmi d'autres, les craintes suscitées par le processus d'intégration en matière de protection sociale faisaient clivage au sein de l'électorat dès la présidentielle de 2002 (Belot, Cautrès 2004; voir aussi Andersen, Evans 2005). Cette critique peut d'abord être comprise comme un réaction au « déséquilibre néolibéral » (Smith 2006, p. 366) des politiques mises en place au niveau communautaire. A l'inverse des scissions souverainistes, la contestation antilibérale illustre en effet la logique d'absorption du clivage européen par le clivage droite / gauche formulée par Gary Marks et Carole Wilson (1999 et 2000). Le niveau de soutien à la construction européenne à droite et à gauche s'est ainsi modifié en fonction de l'évolution temporelle de la perception par chaque famille du caractère libéral ou protecteur des politiques redistributives et réglementaires de l'Union. Cependant, l'absorption du clivage européen reste évidemment incomplète puisqu'une part important des dirigeants et électeurs de gauche choisit de soutenir le traité, soit parce qu'ils récusaient son assimilation au libéralisme, soit parce ce qu'ils s'en accommodaient sur un mode social-libéral.

Il convient de compléter l'analyse en intégrant un second type de critique, d'ordre démocratique plutôt que social, formulé par la mouvance antilibérale. Il est reproché au système décisionnel de l'Union européenne son indépendance vis-à-vis de l'électeur, le caractère technocratique des institutions communautaires contribuant précisément à produire

des décisions favorables à la libéralisation des marchés au détriment de la protection des travailleurs, des personnes faibles et des services publics. La critique de la construction européenne comme processus de dépolitisation n'est pas sans rappeler celle des souverainistes. Si l'on peut opposer le nationalisme fermé et pessimiste des souverainistes à l'internationalisme social et utopiste de l'antilibéralisme, il demeure que certaines analyses communes ont pu être formulées. Les souverainistes de gauche comme les partisans de J.-P. Chevènement se trouvent d'ailleurs au croisement des deux familles. Le courant républicain a en effet pu nourrir les deux types de contestation de l'UE à travers une commune valorisation du volontarisme politique mais également la mise en accusation des élites politiques européennes et nationales<sup>17</sup>. Au-delà, les mouvements souverainistes et antilibéraux se rejoignent du fait de la densité idéologique des critiques adressées à la construction européenne, comme de la difficulté pratique de chaque camp à s'unir et à voir émerger un leader en leur rang.

Compte tenu de son faible niveau d'institutionnalisation au sein du système politique et de son éclosion à l'extérieur des enceintes parlementaires, il ne semble pas que l'antilibéralisme se soit constitué en un rôle politique formalisé. Qu'il s'agisse d'éléments de vocabulaire ou de codes vestimentaires, les normes de comportement du militant antilibéral ne sont pas nécessairement plus labiles que celles des souverainistes ou des défenseurs du terroir. Cependant elles renvoient précisément à la figure du militant plutôt que du politique. Malgré cette latence des figures partisanes nationales de l'antilibéralisme, cinq éléments propres à la situation politique actuelle de la France et à son système institutionnel ont pu contribuer à alimenter la critique antilibérale de l'UE. Faute de pouvoir mesurer leur influence respective, ils sont présentés successivement en partant des facteurs de moyen terme pour aller vers les plus contingents.

1. La place symbolique de la politique européenne de François Mitterrand depuis 1982. A partir de 1982 et plus nettement en 1983, Mitterrand fit le choix de rester dans le système monétaire européen et d'en payer le prix en luttant contre l'inflation et les déficits. Ce n'est pas tant la politique européenne des socialistes qui contribua à alimenter la critique antilibérale que sa place symbolique. Peu à peu, l'Acte unique, le Marché commun, Maastricht ou l'UEM se substituèrent à l'objectif social de « changer la vie » comme grand dessein présidentiel. Cette conversion put d'autant plus participer à l'identification de la construction européenne à un projet (utlra)libéral qu'elle ne fut pas totalement assumée et

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Sous diverses modalités, l'antiaméricanisme constitue également un élément commun aux deux courants, illustrant ainsi son implantation dans l'histoire politique de la droite comme de la gauche (Roger 2004).

provoqua dès cette époque des contestations internes en dépit du leadership mitterrandien (Delwit 1995).

- 2. La multiplication et la durée des cohabitations depuis 1986. L'idée que la gauche de gouvernement n'avait pas réussi à réorienter dans un sens plus favorable au social la construction européenne prospéra sur la cogestion de la politique européenne de la France par la gauche et la droite durant trois cohabitations. Les antilibéraux reprochèrent ainsi à L. Jospin non seulement d'avoir consenti à des régressions sociales au sommet de Barcelone début 2002 mais de l'avoir fait aux côtés de J. Chirac.
- 3. La progression de l'extrême gauche depuis la fin des années 1990. A l'instar des autres formations opposées à l'UE, les partis trotskistes utilisèrent les élections européennes pour accéder aux médias et obtenir des élus (en 1999). Au-delà, Susan Milner observe un processus d'européanisation du discours de la LCR (2004, p. 72). Alors que la Ligue avait préféré parler des sans-papiers lors des européennes de 1999, elle accentua sa critique de l'UE lors de la campagne présidentielle de 2002, l'enjeu européen permettant aux formations hors système de donner à voir une forme de collusion entre la politique de la droite et de la gauche de gouvernement.
- 4. Le déficit de leadership au PS consécutif au départ de L. Jospin en 2002. A la mi 2004, F. Hollande n'était pas contesté en tant que Premier secrétaire du PS mais en tant que candidat naturel du parti pour la présidentielle de 2007. Sans réduire la prise de position de L. Fabius à cette seule dimension, la critique du traité permettait à l'ancien Premier ministre de contester le leadership du Premier secrétaire avec d'autant plus d'efficacité que cette contestation était indirecte. Pour les challengers d'un parti ou d'une coalition, la critique de la construction européenne constitue un instrument efficace de conquête en interne dans la mesure où elle permet de se différencier clairement de l'actuelle direction en l'accusant de faire la politique du camp opposé, tant en subsumant la lutte pour les postes sous la bannière valorisée de la lutte pour un idéal. Il ne s'agit pas de réduire le débat public au seul jeu des ambitions individuelles mais de noter que l'utilisation de la critique de l'Europe par des challengers constitue une figure installée la vie politique, que l'on songe à J. Chirac pourfendant en 1978 l'UDF de V. Giscard d'Estaing assimilée au « parti de l'étranger », à C. Pasqua et P. Séguin contestant l'autorité de J. Chirac sur le RPR dans les années 1990, ou à N. Sarkozy et F. Bayrou menant en 2004 un combat contre l'ouverture des négociations d'adhésion avec la Turquie voulue par le Président Chirac. Ces considérations stratégiques conduisent d'ailleurs à relativiser l'approche informationnelle de l'européanisation tendant à faire valoir que l'UE accroîtrait l'autonomie des dirigeants des partis politiques (Raunio 2002).

5. L'appartenance à l'opposition de la gauche en 2005. La tendance de l'électorat à sanctionner le pouvoir en place lors des consultations intermédiaires (Franklin et al. 1995) place nécessairement en porte-à-faux un parti d'opposition faisant le choix de soutenir le texte proposé par référendum. A cet égard, le PS rencontra en 2005 le même type de difficultés que le RPR en 1992, cette fragilité pouvant être exploitée par les opposants internes du parti.

La campagne pour l'élection présidentielle de 2007 donne à voir une évolution contrastée du mouvement antilibéral. Les collectifs antilibéraux issus du « non » au traité constitutionnel ne sont pas parvenus, malgré la multiplication des consultations et réunions, à s'accorder sur un candidat unique tandis que le PS, en désignant Ségolène Royal, semble en mesure de surmonter ses divisions européennes et a même noué une alliance électorale avec les Chevènementistes. Cependant, les prises de position des deux candidats du PS et de l'UMP indiquent que la critique antilibérale porte au-delà de son camp, cette influence cognitive et normative sur le cadrage public de l'enjeu européen n'étant pas sans rappeler celle des souverainistes et des localistes. Elle renvoie également à l'audience particulière du discours d'extrême gauche au sein du système politique français (Raynaud 2006). Le 7 décembre 2006, S. Royal déclarait ainsi à Porto : « Ce n'est plus à M. Trichet de décider de l'avenir de nos économies, c'est aux dirigeants démocratiquement élus ». En écho, N. Sarkozy critiquait le 18 décembre la surévaluation de l'euro et le « dogme intangible » de la concurrence en précisant que « la religion du libre-échange absolu est un renoncement ». La question des effets de cette diffusion de la vulgate antilibérale reste incertaine, les critiques souverainistes ou localistes n'ayant pas contribué à réorienter la politique européenne de la France, malgré leurs succès discursifs.

Robert Harmsen et Menno Spiering écrivent, en français dans le texte, « n'est pas eurosceptique qui veut » (2004, p. 33), signifiant ainsi que la critique de l'intégration européenne entre nécessairement en résonance avec des valeurs et attitudes profondément ancrées dans l'histoire d'une société nationale. La position inverse consisterait à n'envisager le positionnement des partis en matière européenne qu'à travers les seules opportunités stratégiques qui leur sont offertes dans un cadre institutionnel donné (Lees 2002). Entre ces deux perspectives, l'étude des mouvements récents de résistance à l'intégration européenne en France a tenté de montrer que ces critiques s'appuient sur des matrices idéologiques puissantes et différenciées mais que ces matrices agissent comme des répertoires faits de références malléables, de valeurs contradictoires, de différentes filiations sédimentées et

hybridées. Les pressions et opportunités institutionnelles revêtent une importance déterminante dans le processus de puisage à ces répertoires. Les élections européennes et leur mode de scrutin, la primauté politique du Président et son élection directe, la présidentialisation des partis, la généralisation du cumul des mandats ou les situations de cohabitation constituent autant de données institutionnelles, pour certaines spécifiques à la France, ayant contribué à inciter certains partis à faire usage des ressources idéologiques à leur disposition pour s'opposer à l'UE. Le positionnement des acteurs politiques sur la question européenne se comprend également comme une dynamique systémique et interactionnelle, comme l'illustre l'évolution du FN. Les données institutionnelles doivent enfin être entendues au sens large puisqu'elles renvoient également au répertoire dynamique de rôles politiques propres à un système donné. Au sein du creuset parlementaire, la critique de la construction européenne s'est en effet opérationnalisée à travers la formalisation et la diffusion de certains modes homogènes de comportement renvoyant à des aspirations psychologiques individuelles : l'ambition de rétablir la vérité dans le cas des souverainistes et la volonté de redresser des torts dans le cas des défenseurs du terroir.

Les facteurs institutionnels d'activation des matrices idéologiques critiques de la construction européenne éclairent l'importance des logiques endogènes dans le positionnement des formations politiques françaises vis-à-vis de l'UE. Ils offrent ainsi un clé d'explication au particularisme français, ce « misfit between parties and publics over Europe » (Taggart, Szczerbiak 2002, p. 29), tenant au contraste entre les succès électoraux des partis eurosceptiques et le positionnement des Français en matière européenne. A cet égard, l'analyse de quatre courants de résistance à l'intégration européenne depuis quinze ans conduit à comprendre le référendum du 29 mai 2005 comme un phénomène d'ajustement voire d'entraînement d'une partie de l'opinion par une partie de l'offre politique plutôt que comme une rupture entre les Français et leurs élites. L'étude de l'europhobie frontiste, des souverainistes, du localisme et de l'antilibéralisme fait également apparaître les effets de diffusion de la critique de l'UE au sein de l'ensemble des formations politiques, y compris des partisans du traité.

Au final, l'analyse des différentes formes de critique de l'intégration européenne en France confirme les conclusions de plusieurs études quant à la propriété politique principale de l'euroscepticisme comme politique d'opposition (Taggart 1998; Sitter 2001). Cependant, le cas français permet d'observer que cette ressource n'est pas activée spécifiquement par les partis hors système, ni même par les seuls partis d'opposition, mais que l'euroscepticisme tend à se constituer en instrument à disposition des opposants internes d'une coalition ou d'un

parti politique, de groupes d'élus locaux, de militants associatifs, de syndicats... Le niveau et le type de soutien à l'intégration européenne est de moins en moins un principe de qualification et d'exclusion au service du maintien du monopole de partis de gouvernement, supposés cartellisés <sup>18</sup>, mais devient un vecteur de régulation des jeux politiques ordinaires. Le rejet de la candidature turque, l'appel à une autre Europe, la critique de l'hypertrophie réglementaire de l'UE, la remise en cause des statuts de la BCE deviennent ainsi les instruments d'une politique d'opposition quotidienne.

En retour, cette évolution peut contribuer à modifier certaines des propriétés politiques de l'euroscepticisme. Quand un présidentiable socialiste s'oppose à un projet de traité européen, quand un dirigeant fédéraliste met énergiquement en cause la stratégie de la Commission vis-à-vis de la Turquie, quand le leader de la droite accuse l'UE ne pas protéger les intérêts économiques des Européens, il est possible que le caractère différenciateur, déstabilisant et stigmatisant d'une prise de position atypique en matière européenne s'émousse peu à peu. La routinisation du tabou eurosceptique pourrait affecter la capacité de la résistance à l'Europe à se constituer en politique d'opposition.

### **Références:**

Alexandre Collier, A. (2002), « Le phénomène eurosceptique au sein du Parti conservateur britannique », *Politique européenne*, n° 6, pp. 53-73.

Alexandre Collier, A.; Jardin, X. (2004), *Anatomie des droites européennes*, Paris, Armand Colin.

Andersen, R.; Evans, J. (2005), « Identifying europe? The role and dynamics of a European Cleavage », *Politique européenne*, n° 16, pp. 51-81.

Balme, R.; Woll C. (2005), « France: Between Integration and National Sovereignty », dans Bulmer, S.; Lequesne, C. (dir.), *The Member States and the European Union*, Oxford, Oxford University Press, pp. 97-118.

Belot, C. (2002), « Les logiques sociopolitiques de soutien au processus d'intégration européenne : éléments d'interprétation », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 9, n° 1, pp. 11-29.

Belot, C.; Cautrès, B. (2004), « L'Europe, invisible mais omniprésente », dans Cautrès, B.; Mayer, N. (dir.), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, pp.191-141.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Sur la contestation de l'hypothèse de cartellisation de Richard Katz et Peter Mair (1995) à partir de l'étude de l'euroscepticisme des partis, voir Harmsen, Spiering 2004, pp. 31-32.

Benoit, B. (1997), Social-Nationalism: An Anatomy of French Euroscepticism, Aldershot, Ashgate.

Bergounioux, A.; Grunberg, G. (2005), L'ambition et le remords : les socialistes français et le pouvoir : 1905-2005, Paris, Fayard.

Bihr, A. (1992-1993), « Identité menacée, identité menaçante. L'Europe dans l'imaginaire du Front national », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, n° 20, pp. 58-64.

Bréchon, P.; Laurent, A.; Perrineau, P. (dir.) (2000), Les cultures politiques des Français, Paris, Presses de Sciences Po.

Budge, I.; Klingemann, H.-D.; Volkens, A.; Bara, J.; Tanenbaum, E. (2001), *Mapping Policy Preferences*, Oxford, Oxford University Press.

Cautrès, B.; Denni, B. (2000), « Les attitudes des Français à l'égard de l'Union européenne : les logiques du refus », dans Bréchon, Laurent, Perrineau, (2000), pp. 323-354.

Cautrès, B.; Sinnot, R. (2000), « Les cultures politiques de l'intégration européenne: les attitudes vis-à-vis de l'Europe », dans Grunberg, G.; Perrineau, P.; Ysmal, C. (dir.), *Le vote des Quinze. Les élections européennes du 13 juin 1999*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 21-47.

Delwit, P. (1995), Les partis socialistes et l'intégration européenne. Belgique, France, Grande Bretagne, Bruxelles, éd. de l'Université libre de Bruxelles.

Dulhpy, A.; Manigand, C. (2006), La France au risque de l'Europe, Paris, Armand Colin.

Franklin, M.; Van der Eijk, C.; Marsh, M. (1995), «Referendums outcome and trust in government: public support for Europe in the wake of Maastricht», *West European Politics*, n° 18, pp. 101-117.

Grunberg, G.; Schweisguth, E. (2003), « La tripartition de l'espace politique », dans Perrineau, P.; Ysmal, C. (dir.), *Le vote de tous les refus*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 341-362.

Hainsworth, P.; O'Brien, C.; Mitchell P. (2004), « Defending the Nation: The Politics of Euroscepticism on the French Right », *European Studies*, n° 20, pp. 37-58.

Harmsen, R. (2005), «L'Europe et les partis politiques nationaux : les leçons d'un "non clivage" », Revue internationale de politique comparée, vol. 12, n° 1, pp. 77-94.

Harmsen, R.; Spiering, M. (2004), «Introduction: Euroscepticism and the Evolution of European Political Debate», *European Studies*, n° 20, pp. 13-35.

Katz, R.; Mair, P. (1995), « Changing Models of Party Organization and Party Democracy: The Emergence of the Cartel Party », *Party Politics*, vol. 1, n° 1, pp. 5-28.

Laurent, A.; Sauger, N. (dir.) (2005), « Le référendum de ratification du Traité constitutionnel européen : Comprendre le "Non" français », *Cahier du Cevipof*, n° 42.

Le Bart, C.; Lefebvre, R. (dir.) (2005), *La proximité en politique : usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Lees, C. (2002), «"Dark Matter": Institutional constraints and the Failure of Party-Based Euroscepticism in Germany », *Political Studies*, vol. 50, n° 2, pp. 224-276.

Lefébure, P.; Lagneau, E. (2002), « Action protestataire et espace public européen », dans Balme, R.; Chabanet, D.; Wright, V. (dir.), *L'action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 495-529.

Mair, P. (2000), «The Limited Impact of Europe on National Party Systems», West European Politics, vol. 23, n° 4, pp. 27-51.

Manin, B. (1985), « Volonté générale ou délibération ? », Le Débat, n° 33, pp. 72-93.

Marks, G.; Wilson, C. (1999), « National Parties and the Contestation of Europe », dans Banchoff, T.; Smith, M.P. (dir.), *Legitimacy and the European Union : The Contested Polity*, Londres, Routledge, pp. 113-133.

Marks, G.; Wilson, C. (2000), «The Past in the Present: A Cleavage Theory of Party Response to European Integration», *British Journal of Political Science*, vol. 30, n° 3, pp. 433-459.

Mayer, N. (2002), Ces français qui votent Le Pen, Paris, Flammarion.

Milner, S. (2004), « For an Alternative Europe : Euroscepticism and the French Left since the Maastricht Treaty », *European Studies*,  $n^{\circ}$  20, pp. 59-81.

Mischi, J. (2007), « L'impact communautaire sur la politisation des classes populaires en milieu rural. Le cas des chasseurs de gibier d'eau », dans Baisnée, O.; Pasquier, R. (dir.), Européanisation et sociétés politiques nationales, Paris, éd. du CNRS, à paraître.

Mudde, C.; Kopecky, P. (2002), « The Two Sides of Euroscepticism : Party Positions on European Integration in East Central Europe », *European Union Politics*, vol. 3, n° 3, pp. 45-57.

Neumayer, L. (2006), L'enjeu européen dans les transformations postcommunistes : Hongrie, Pologne, République tchèque : 1989-2004, Paris, Belin.

Olivier, L. (2005), « Le Parti socialiste de l'européanisation de l'espace de confrontation politique : Le clivage national à l'épreuve du clivage sur l'intégration européenne », *Politique européenne*, n° 16, pp. 157-184.

Parodi, J.-L. (1997), « Proportionnalisation périodique, cohabitation, atomisation partisane : un triple défi pour le régime semi-présidentiel de la Cinquième République », *Revue française de science politique*, vol. 47, n° 3-4, pp. 292-312.

Raunio, T. (2002), « European Integration Increases Leadership Autonomy Within Political Parties », *Party Politics*, n° 4, pp. 405-422.

Raynaud, P. (2006), L'extrême gauche plurielle : entre démocratie radicale et révolution, Paris, éd. Autrement.

Reif, K.; Schmitt, H. (1980), « Nine Second-Order Elections: A conceptual Framework for the Analysis of European Election Results », *European Journal of Political Research*, vol. 8, n° 1, pp. 3-44.

Roger, P. (2004), L'ennemi américain : généalogie de l'antiaméricanisme français, Paris, Seuil.

Roussellier, N. (1994), « La ligne de fuite. L'idée d'Europe dans la culture politique française », *Vingtième siècle*, n° 44, pp. 103-112.

Rozenberg, O. (2004), « Du non-usage de l'Europe par les parlementaires nationaux : la ratification des traités européens à l'Assemblée nationale », dans Jacquot, S. ; Woll, C. (dir.), Les Usages de l'Europe : acteurs et transformations européennes, Paris, L'Harmattan, pp. 261-292.

Rozenberg, O. (2005), Le Parlement français et l'Union européenne (1993-2005) : l'Europe saisie par les rôles parlementaires, thèse de science politique, IEP de Paris, publication prévue en 2007.

Sauger, N. (2003), Les scissions de l'UDF: unité et dissociation des partis, mécanismes de transformation de l'offre partisane, thèse de science politique, IEP de Paris.

Sauger, N. (2005), « Sur la mutation contemporaine des structures de la compétition partisane en France : Les partis de droite face à l'intégration européenne », *Politique européenne*, n° 16, pp. 103-126.

Schmidt, V. (2001), « The Politics of Economic Adjustment in France and Britain : When does Discourse Matter? », *Journal of European Public Policy*, vol. 8, n° 2, pp. 247-264.

Schmitt, H. (2005), « The European Parliament Elections of June 2004 : still Second-Order ? », West European Politics, vol. 28, n° 3, pp. 650-679.

Searing, D. (1994), Westminster's World. Understanding Political Roles, Cambridge MA, Harvard University Press.

Sitter, N. (2001), « The Politics of Opposition and European Integration in Scandinavia : Is Euro-Scepticism a Government-Opposition Dynamic ? », *West European Politics*, vol. 24, n° 4, pp. 22-39.

Smith, A. (2006), « Le Gouvernement de l'Union européenne et une France qui change », dans Culpepper, P.; Hall, P.; Palier, B. (dir.), *La France en mutation 1980-2005*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 343-372.

Stone, A. (1993), « Ratifying Maastricht : France debates European Union », *French Politics and Society*, vol. 11, n° 1, pp. 70-88.

Sundquist, J. (1983), *Dynamics of the party system: alignments and realignments in the United States*, Washington, Brookings.

Taggart, P. (1998), « A Touchstone of Dissent: Euroscepticism in Contemporary West European Party Systems », *European Journal of Political Research*, vol. 33, n° 3, pp. 363-388.

Taggart, P.; Szczerbiak, A. (2002), « The Party Politics of Euroscepticism in EU Member and Candidate States », *Sussex European Institute Working Paper*, n° 46, Bringhton, Sussex European Institute. http://www.sussex.ac.uk/sei/documents/wp51.pdf.

Traïni, C. (2003), Les braconniers de la République. Les conflits autour des représentations de la nature et la politique, Paris, Presses universitaires de France.

Urfalino, P.; Delgalarrondo, S. (2000), « Choix tragique, controverse et décision publique. Le cas du tirage au sort des malades du sida », *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 1, pp. 119-151.